

# Cas-type S4

## SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone de plaine

1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,4 - 7,5 brebis/ha SFP

50 % des lactations et de l'engraissement des agneaux au pâturage,  
100 % de foin dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées  
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

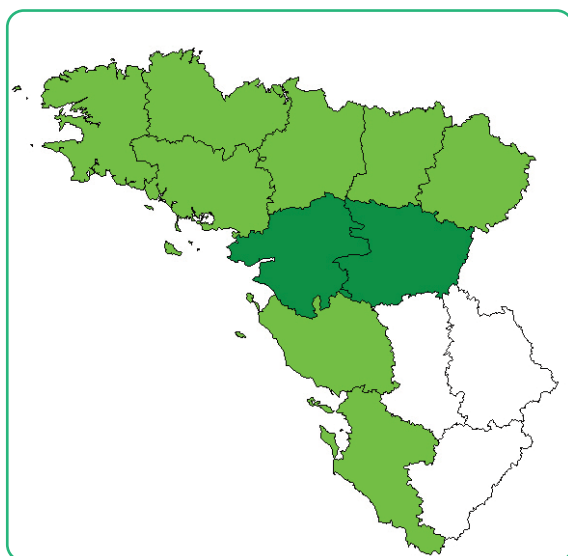


Ce système concerne tout d'abord les zones herbagères à faible potentiel des Pays de la Loire. Ces zones ne permettent que des chargements limités, et les systèmes fourragers sont généralement « tout foin ».

L'obtention d'un revenu correct suppose cependant un bon niveau de productivité des brebis, même si leur rythme d'agnelage n'est pas accéléré.



### PRÉSENTATION DU SYSTÈME



#### Atouts :

- Conduite relativement souple avec une bonne répartition du travail.
- Autonomie énergétique en concentrés.
- Bonne répartition des ventes dans l'année.

#### Contraintes :

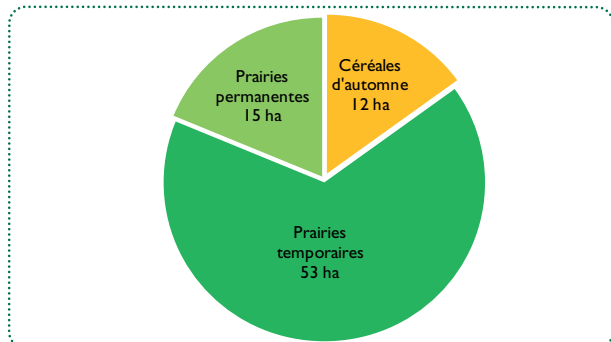
- Faible potentiel des surfaces nécessitant un suivi rigoureux de la consommation de concentré.



**Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne**

## GESTION DES SURFACES

### Assolement



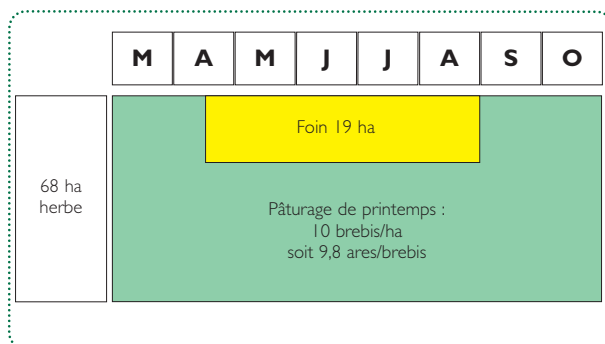
- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les prairies temporaires sont essentiellement composées d'associations de graminées et de légumineuses.

Les brebis agnelant à contre saison sont remises à l'herbe après sevrage.

Les brebis agnelant en saison rentrent en bergerie en moyenne 3 semaines avant la mise bas.



### > L'utilisation des surfaces fourragères



### La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Foin	19	4 tMS	76 tMS
Paille	12	3 T	36 T
Céréales	12	50 qx	600 qx

### La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Pâturage	0	0	0
Foin	60	0	0
Moyenne Herbe	17	0	0
Céréale	50	0	0
Moyenne SAU	22	0	0

### Surface labourée

Surface labourée 20 ha
- 8 ha de prairies (durée 6 à 7 ans)
- 12 ha de céréales

- Le fumier ou compost est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 10 tonnes/ha.

### Le Bilan des minéraux

#### > Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	27	2	2



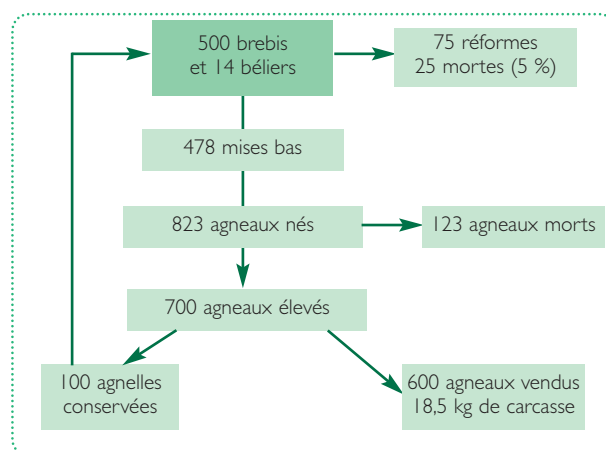
## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

### > Résultats

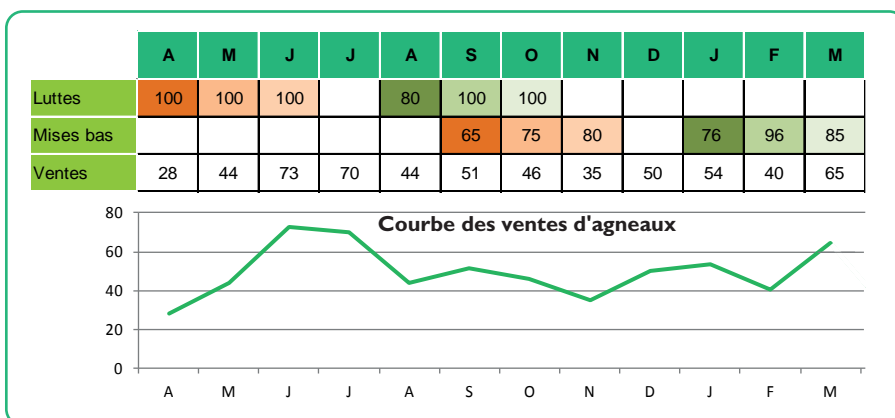
Taux de mise bas	96 %
Prolificité	172 %
Mortalité agneaux	15 %
<b>Productivité numérique</b>	<b>140 %</b>
Taux de renouvellement	20 %

Les agnelles de renouvellement sont conservées sur les mises bas de novembre et janvier, et mettent bas au plus tôt à 14 mois.

### > Schéma de fonctionnement



### > Conduite de la reproduction



Les béliers sont retirés fin octobre pour les brebis et fin novembre pour les agnelles afin d'éviter les agnelages tardifs.

Cette conduite de la reproduction permet des ventes d'agneaux étalées sur l'année.

## Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	76 000	141	8	152
Céréales	58 390	54	45	117
Tourteau de soja	8 300	17	0	17
Complémentaire azoté	12 870	0	18	26
CMV	1 640	3	0	
<b>Total concentrés</b>	<b>81 200</b>	<b>74</b>	<b>63</b>	<b>160</b>
% concentré prélevé	72			
Concentré/kg carcasse produit	6,3			

L'essentiel du stock fourrager est à base de foin. La part de concentré prélevé est de 72 %. La consommation moyenne de concentrés est de :

- 72 kg pour les agneaux de bergerie,
- 55 kg pour les agneaux d'herbe (rentrée en bergerie vers le 20 juillet).

Dans ce système, la consommation de concentré est de 6,3 kg par kg d'agneau produit.

## ORGANISATION DU TRAVAIL

### Les bâtiments



- Bergerie :
  - . 350 places + 340 agneaux sevrés
  - . 1 235 m<sup>2</sup>
  - . 250 places de cornadis
  - . distributeur de concentrés automoteur

### 70 % des brebis sont logées

#### Total : 2,5 m<sup>2</sup>/brebis

- Hangar :
  - . 310 m<sup>2</sup>
- Stockage concentré :
  - . 2 cellules de 300 qx
  - . 2 silos de 6 et 3 tonnes
- Parc de tri

### Le foncier



- 14 km de clôtures

### Le travail d'astreinte



- 1 600 heures (1 400 à 2 400), soit 3,2 h/brebis et 2,3 h/agneau élevé

### Le travail de saison



- 115 jours, dont 50 pour le troupeau, 50 pour la SFP et 15 pour les céréales

### Les pointes de travail



- Le fractionnement de l'agnelage permet d'écrêter les pointes de travail liées aux mises-bas. Par contre, le seul recours au foin comme stock fourrager tend à concentrer les travaux sur la surface fourragère. La rentrée précoce des agneaux d'herbe permet de limiter le nombre de traitements et de réduire le travail de saison sur le troupeau.

### Le matériel



- En propriété :
  - . 2 tracteurs (4 RM 75 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
  - . charrue
  - . véhicule utilitaire
  - . remorque
  - . dérouleuse-pailleuse
  - . quad
  - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
  - . faneuse
  - . andaineur
  - . round-baller
- En CUMA :
  - . combiné de semis direct
  - . épandeur engrais 18 m
  - . pulvérisateur 1 200 l
  - . épandeur fumier 12 T
  - . faucheuse
  - . gyrobroyeur
  - . plateau à balles rondes
  - . benne monocoque 10 T
- A l'entreprise :
  - . moisson

### Pour en savoir plus

#### Coordination

Vincent Bellet  
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,  
Tel : 05 49 44 74 94  
@ : vincent.bellet@idele.fr

#### Réseau ovins viande

Nathalie Augas  
Charente  
Tel : 05 45 84 09 28  
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres  
Tel : 05 49 77 15 15  
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne  
Tel : 05 49 44 74 74  
@ : accueil@vienna.chambagri.fr

Gilles Clénet  
Loire-Atlantique  
Tel 02 53 46 60 01  
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet  
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe  
Tel : 02 41 33 61 00  
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné  
Vendée  
Tel : 02 51 36 82 77  
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard  
Bretagne  
Tel : 02 23 48 26 92  
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12  
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

# Cas-type S4

## SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone de plaine

1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,4 - 7,5 brebis/ha SFP

50 % des lactations et de l'engraissement des agneaux au pâturage,  
100 % de foin dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées  
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

### LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	116 770 €
71 %	<b>Ovins viande</b>	<b>82 850 €</b>
	<b>Ventes</b>	<b>73 390 €</b>
	322 agneaux lourds herbe de 19 kg C. à 5,74 €/kg	35 115 €
	278 agneaux lourds de bergerie de 18 kg C. à 6,47 €/kg	32 375 €
	75 brebis de réforme à 65 €	4 875 €
	3 béliers de réforme à 75 €	225 €
	1 000 kg de laine à 0,80 €/kg	800 €
	<b>Achat d'animaux</b>	<b>- 1 440 €</b>
	4 béliers achetés à 360 €	- 1 440 €
	<b>Aides</b>	<b>10 900 €</b>
	Prime à la brebis : 500 têtes à 21,80 €	10 900 €
3 %	<b>Surface fourragère</b>	<b>3 420 €</b>
	Prime herbagère (PHAE) : 45 ha à 76 €	3 420 €
10 %	<b>Grandes cultures</b>	<b>12 000 €</b>
	Cession interne au troupeau : 584 q à 20,00 €	11 680 €
	Cession interne de semences	320 €
16 %	<b>Autres aides</b>	<b>18 500 €</b>
	Aides découplées : 80 ha à 225 €	18 000 €
	Franchise de modulation	500 €

% /PB	LES CHARGES	71 770 €
32 %	<b>Charges opérationnelles</b>	<b>37 310 €</b>
	<b>Troupeau</b>	<b>69 €/brebis 31 890 €</b>
	Concentrés	43 €/brebis 21 721 €
	Frais divers d'élevage	13 €/brebis 6 571 €
	Frais vétérinaires	7 €/brebis 3 600 €
	<b>Surface fourragère</b>	<b>39 €/ha 2 635 €</b>
	Engrais et amendements	20 €/ha 1 350 €
	Semences	16 €/ha 1 080 €
	Fournitures pour fourrages	3 €/ha 205 €
	<b>Productions végétales</b>	<b>232 €/ha 2 785 €</b>
	Engrais et amendements	90 €/ha 1 075 €
	Phytosanitaires	83 €/ha 1 000 €
	Semences	59 €/ha 710 €
30 %	<b>Charges de structure hors amortissements et frais financiers</b>	<b>34 465 €</b>
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	99 €/ha SAU 7 930 €
	Foncier	97 €/ha SAU 7 795 €
	Matériel	116 €/ha SAU 9 240 €
	Bâtiments et installations	8 €/ha SAU 610 €
	Autres charges	111 €/ha SAU 8 885 €

**39 % EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION 45 000 €**

**ANNUITÉS 16 860 €**

**AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS 14 080 € 4 095 €**

**DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 28 140 €**

**RÉSULTAT COURANT 26 820 €**

### QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	116 770 €	Produit Brut/brebis	173 €
EBE/PB	39 %	Alimentation directe/brebis	43 €
EBE/UMO	45 000 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,7 €
Revenu agricole/UMO	26 820 €	Surface fourragère/ha	39 €
Charges de structure totales/ha	660 €	Surface fourragère/brebis	5 €
Charges de mécanisation totales/ha	188 €	Frais d'élevage/brebis	20 €
Annuités/EBE	37 %	Marge brute/produit	60 %
Marge de sécurité/EBE	23 %	Marge brute/brebis	104 €
		EBE/brebis	90 €





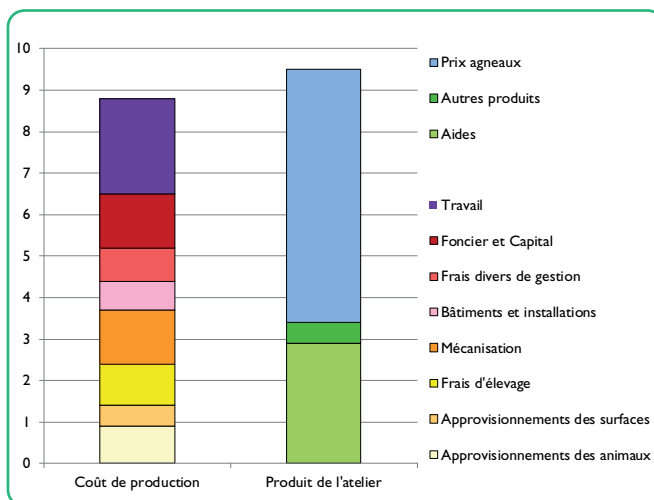
## COÛT DE PRODUCTION

<b>Produit ovin</b>	<b>9,5 €</b>
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,5 €
Aides	2,9 €

<b>Coût de production</b>	<b>9,0 €</b>
Aliments	0,9 €
Frais surfaces	0,5 €
Frais élevage	1,0 €
Mécanisation	1,3 €
Bâtiments	0,7 €
Frais divers & gestion	0,8 €
Foncier et capital *	1,3 €
Travail **	2,3 €

\* Rémunération capital : 2,3 %  
 \*\* Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	11 100 kgc
------------------	------------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,5 €
Rémunération permise	1,9 SMIC

## CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	233 K€
- Bâtiments et équipements	97 K€
- Matériel et divers	61 K€
- Cheptel	55 K€
- Stocks alimentaires	18 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

## FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	215 K€ (92 %)	117 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	18 K€ (8 %)	117 K€ (50 %)
EBE	44 K€	45 K€
Annuités	25 K€	17 K€
Annuités/EBE	57 %	37 %
Disponible pour vivre et investir	19 K€	28 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	10 %	23 %

\* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

## SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	5 070 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 570 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 500 €

### Pour en savoir plus

#### Coordination

Vincent Bellet  
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,  
 Tél : 05 49 44 74 94  
 @ : vincent.bellet@idele.fr

#### Réseau ovins viande

Nathalie Augas  
 Charente  
 Tél : 05 45 84 09 28  
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture  
 Deux-Sèvres  
 Tél : 05 49 77 15 15  
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture  
 Vienne  
 Tél : 05 49 44 74 74  
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet  
 Loire-Atlantique  
 Tél 02 53 46 60 01  
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet  
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe  
 Tél : 02 41 33 61 00  
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné  
 Vendée  
 Tél : 02 51 36 82 77  
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard  
 Bretagne  
 Tél : 02 23 48 26 92  
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013